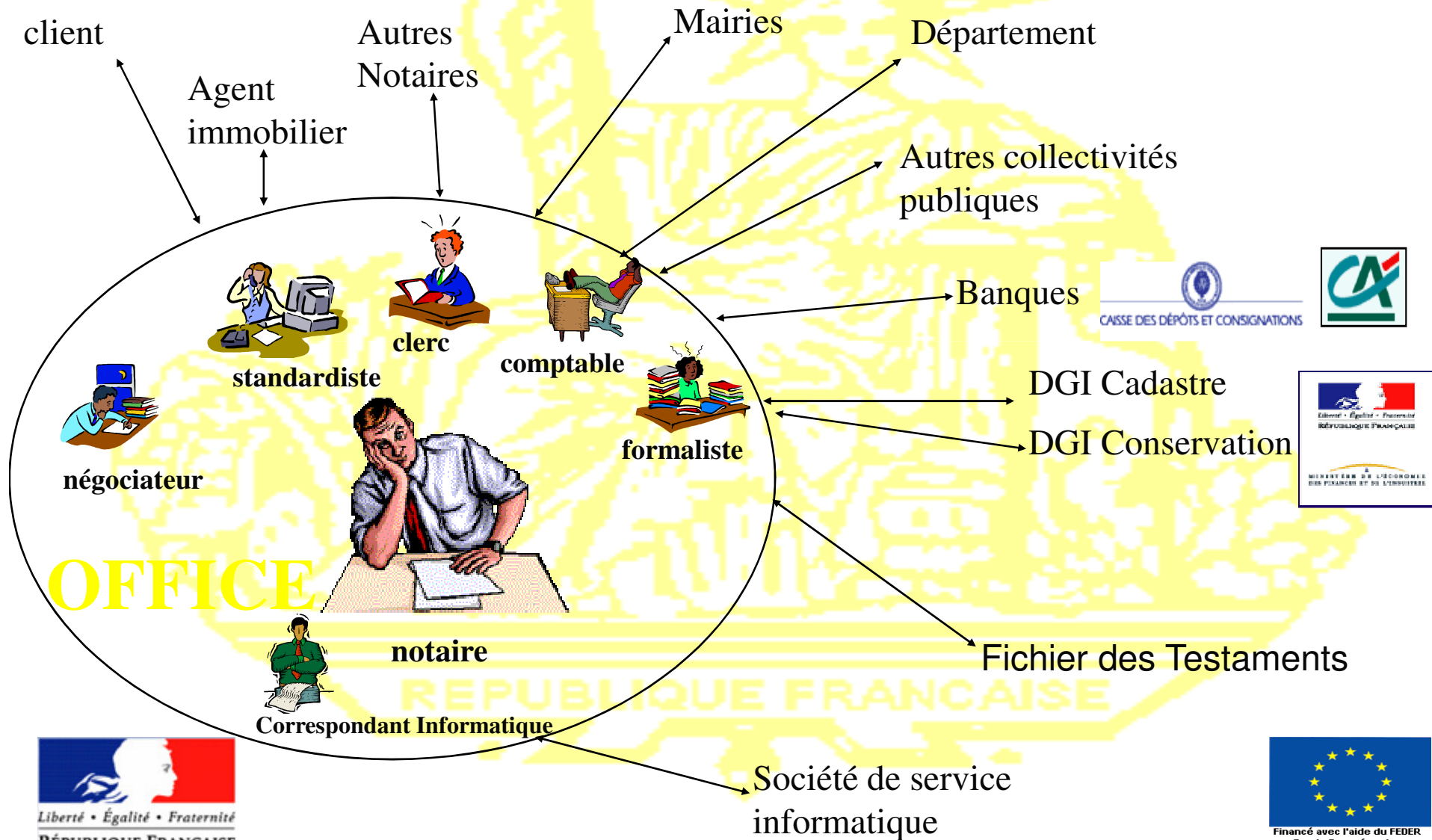
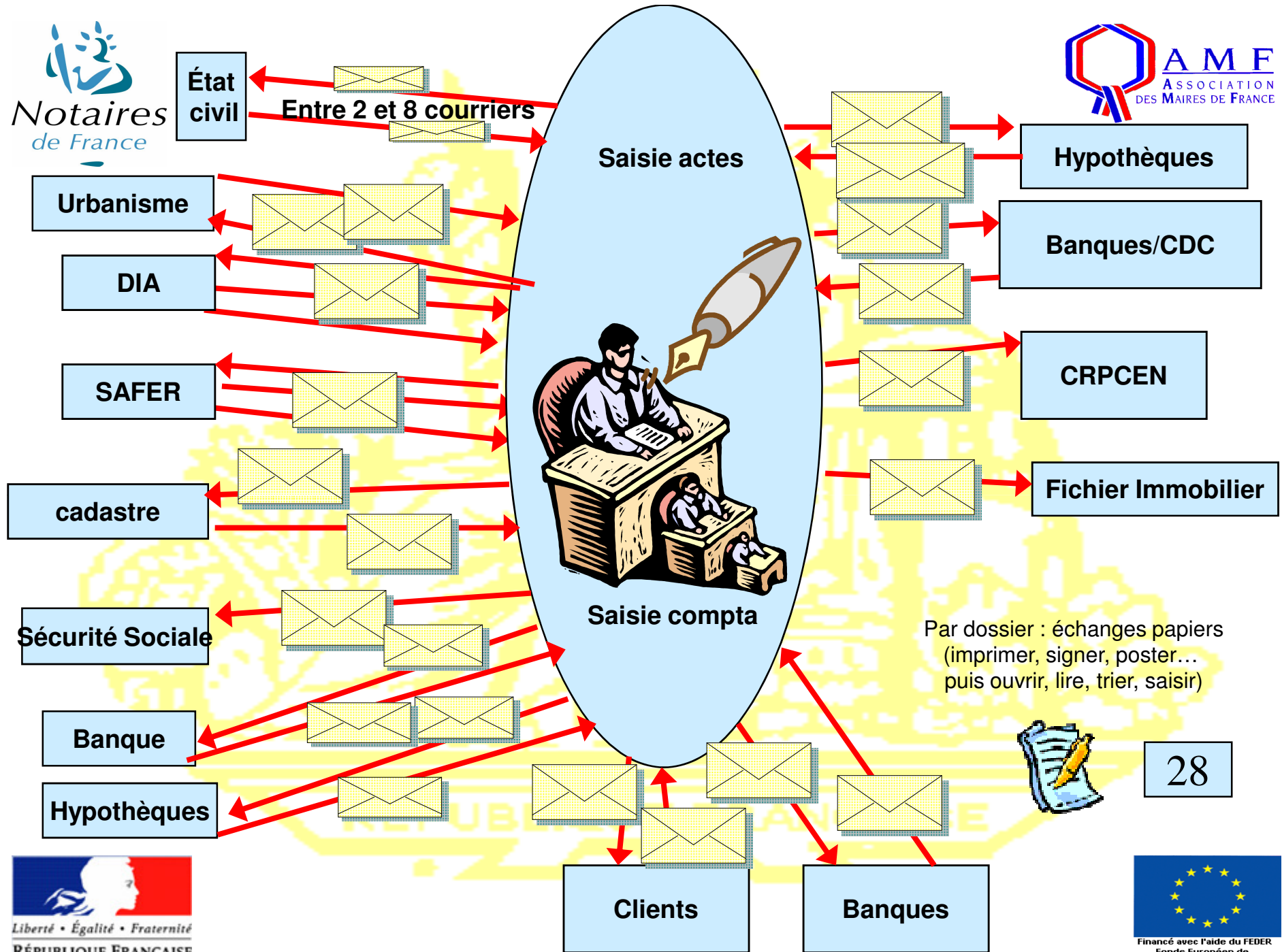


# La dématérialisation des échanges

## Mairies - Notaires

*État Civil – Urbanisme  
(et après ?)*





# JUIN 2003 :

## Cartographie des Flux entrants et sortants

- Première évidence :  
Près de la moitié des flux identifiés ont lieu avec les Mairies  
Ils représentent **plus de la moitié du volume** des échanges
  
- Deuxième évidence :  
Les plus fréquents sont :
  - Les demandes d'état civil
  - et les renseignements d'urbanisme  
Puis viennent :
  - Les Déclarations d'Intention d'Aliéner
  - Les Certificats d'Urbanisme

## Quelle action mener ?

*Les dieux n'ont pas révélé toutes choses  
aux hommes dès le commencement ; mais,  
en cherchant, ceux-ci trouvent avec le  
temps ce qui est meilleur.*

*Xénophane de Colophon*

*environ 450 ans av JC*

# Dématiser c'est ensemble

## AMF et Notariat

- L'établissement de normes communes
  - Commencer par les échanges les plus fréquents,
  - En partenariat avec INSEE, État civil «de Nantes», Ministères,
  - Pour remise à l'ADAE et publication.
- Diffusion de ces normes
  - A l'Association des Maires de France
  - Au Conseil Supérieur du Notariat
  - A nos sociétés d'informatique
  - A tous nos partenaires institutionnels et autres
  - A l'ensemble des acteurs de la dématérialisation

# L'objectif de la dématérialisation : sécurité et économie

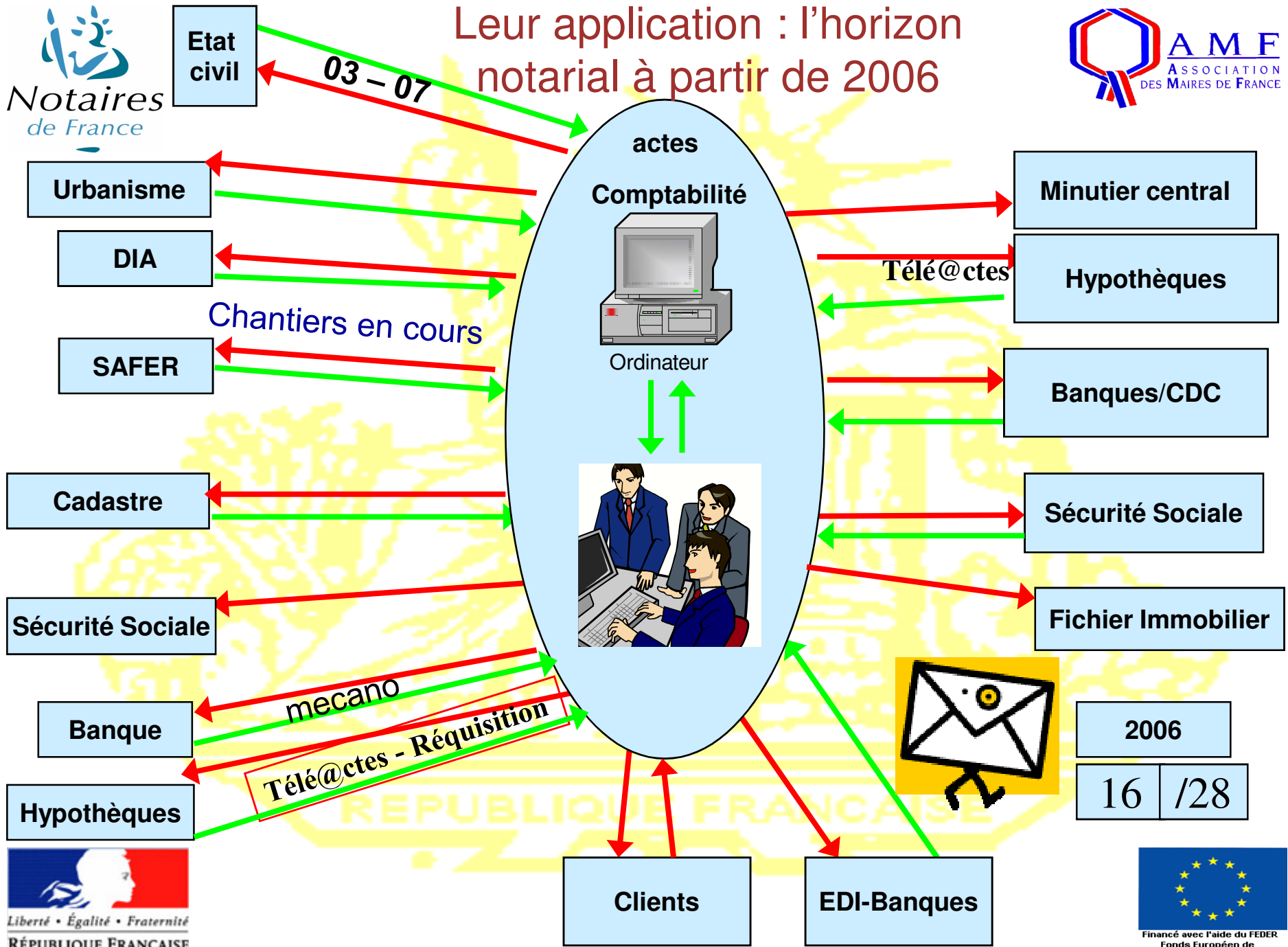
## Les Règles :

- Ce n'est pas une transposition à l'identique des échanges de documents sous forme papier.
- C'est l'occasion de revenir à l'essence des règles et non pas aux habitudes.
- La sécurité des échanges est renforcée par une signature sécurisée, par la suppression des saisies et re-saisies, par la diminution des délais d'envoi et de traitement.

## Exemples :

- État Civil
  - Économies de traitement manuel et de courrier
  - Économie des registres
  - Suppression d'erreurs d'orthographe ou de saisie (nom, prénoms)
- Urbanisme
  - Pas de re-saisie des données
  - Gain énorme de temps de recherche
  - Suppression de risque d'erreur.

# Leur application : l'horizon notarial à partir de 2006





# L'état d'avancement du projet

## L'établissement des normes :

\* État - Civil :

*Remis à l'ADAE deuxième semestre 2004*

\* Notes de renseignement d'urbanisme :

*Achèvement des définitions premier semestre 2005*

## Leur diffusion :

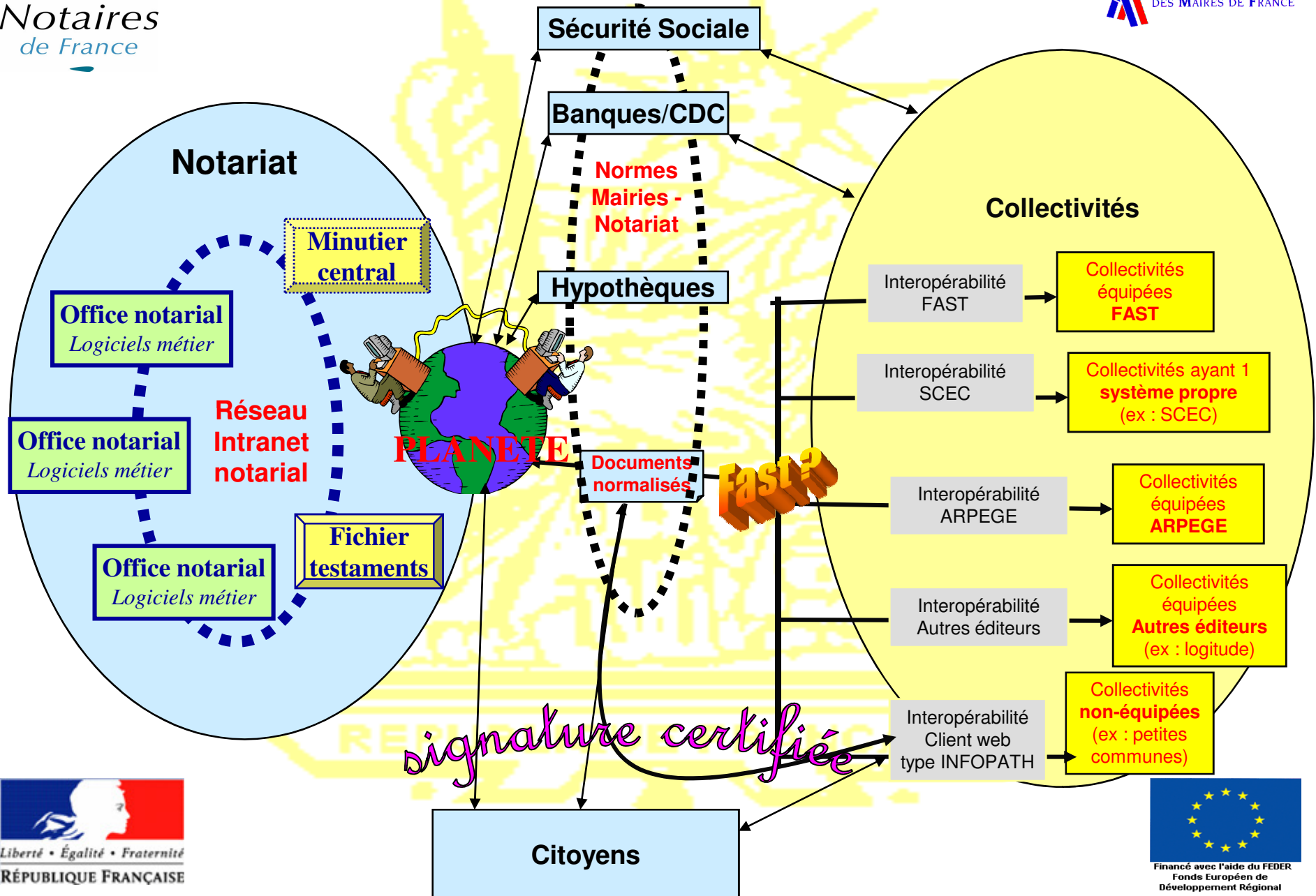
dès le premier semestre 2005 : une phase pilote

Tenant compte de tous les types de collectivités (toute petite commune, commune de taille modeste, communauté de communes, communauté d'agglomération, etc.)

... Puis élargissement à toutes les Études de notaires et communes de France (et de Navarre !)

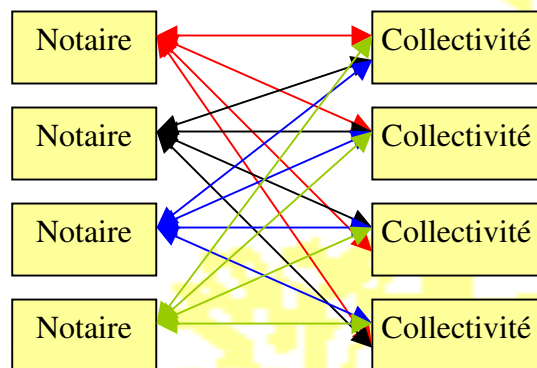
## La suite ...

- Prévues :
  - Déclaration d'Intention d'Aliéner
  - Certificat d'Urbanisme
  - Permis de Construire
  - ...
  
- Mais des obstacles :
  - La modification de textes législatifs et réglementaires
  - La diffusion de nouvelles « pratiques » auprès des utilisateurs
  - Des choix stratégiques à faire par tous les partenaires

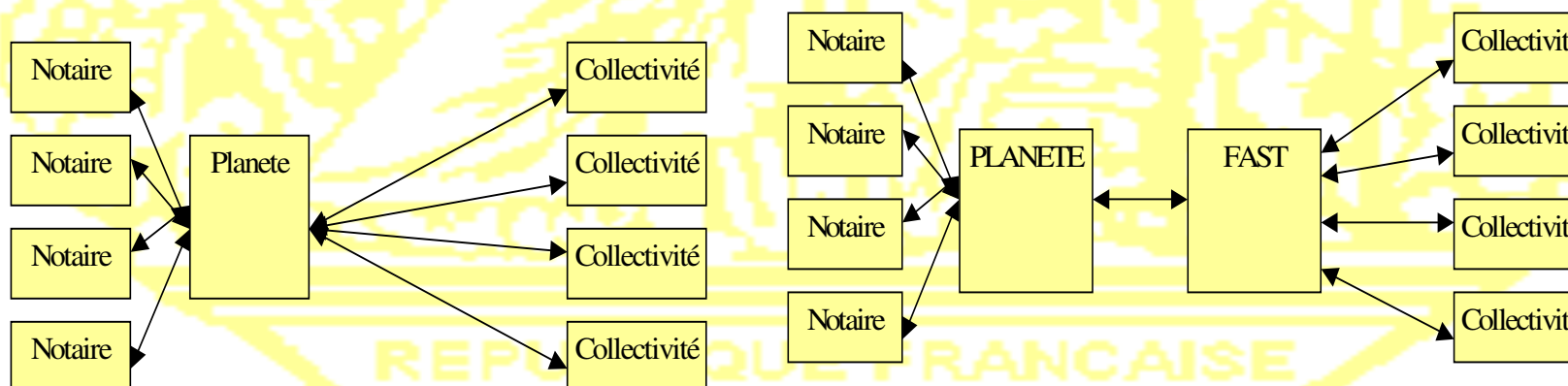


# Les choix dès 2005

Quelles politiques d'échange seront retenues ?



plusieurs alternatives dont :



# MAIS UNE CERTITUDE

en guise de *conclusion temporaire*

*« La force d'une cité ne dépend pas de l'épaisseur de ses murailles, mais de l'âme de ses guerriers. »*

*Démocrite (?)  
environ 450 ans av JC*